



**VOLONTARIAT
INTERNATIONAL
EN ENTREPRISE**

**ATTIRER &
FIDÉLISER
LES JEUNES
TALENTS**

Sommaire

Édito	3
La preuve par les chiffres	6
Entre genèse et ambition(s)	9
Promesse n°1	12
Un accélérateur de votre développement international	
Promesse n°2	15
Une réponse à votre défi d'attractivité des talents	
Promesse n°3	18
Un outil flexible et accessible	
Un dispositif gagnant-gagnant	21
Conseils pour partir sur de bonnes bases !	24
Business France, partenaire de vos succès	27
À propos de Business France	29



Édito

Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E) est un programme proposé par le gouvernement français aux entreprises françaises (ou entreprises étrangères implantées en France). Il permet aux jeunes diplômés âgés de 18 à 28 ans de partir à l'étranger pour une période de 6 à 24 mois, afin de réaliser une mission professionnelle au sein d'une entreprise française à l'étranger.

Commerce international, marketing, communication, finance, ressources humaines, informatique, ingénierie... le V.I.E constitue une opportunité pour les entreprises, comme pour les jeunes.

Mais le V.I.E est bien davantage qu'un dispositif RH de mobilité internationale sécurisé par l'État français. C'est un état d'esprit, une ambition, une vision, l'incarnation de valeurs fortes.



Si le V.I.E était un outil ? Ce serait...

Christophe Monnier, directeur V.I.E Business France : UNE ÉCHELLE

Pour les entreprises comme pour les volontaires, le V.I.E permet de s'élever. S'élever via l'acquisition de compétences et l'ouverture sur le monde pour les uns. Graver les échelons du développement international pour les autres. Le V.I.E est une promesse d'élévation mutuelle, nourrie du désir d'avancer ensemble.

Thomas Chardin, dirigeant fondateur de Parlons RH : UN POSTE À SOUDER

Le cœur du V.I.E, c'est la volonté de combiner les ambitions des entreprises et des candidats. Le poste à souder est l'outil qui répond le mieux à cette aspiration à se rassembler... et de faire des étincelles.



Si le V.I.E était une qualité ? Ce serait...

CM : LA VOLONTÉ

L'appellation même de V.I.E (Volontariat International en Entreprise) recèle, en son sein, la notion de volonté dans tout ce qu'elle a de noble et d'inspirant. Volonté de s'engager, de s'ouvrir sur le monde, volonté de bâtir des succès, de relever des défis communs !

TC : L'AUDACE

Oser se lancer dans une aventure à l'international, que l'on soit une entreprise ou un jeune diplômé, cela suppose une bonne dose d'audace. L'encadrement proposé par le dispositif du V.I.E contribue à l'émergence de cette audace.

**Si le V.I.E était une envie ? Ce serait...****CM : UNE ENVIE DE DEPASSEMENT**

Les jeunes aspirent à dépasser leurs horizons pour découvrir le grand large. Les entreprises quant à elles souhaitent aller au-delà des frontières pour assurer leur développement. La nature des missions confiées aux V.I.E répond à cette envie de dépassement, de découverte. Ce dépassement est rendu possible par la confiance. Une confiance qui suscite l'engagement. Un engagement, garantie d'implication et d'efficacité pour les entreprises.

TC : UNE ENVIE DE GAGNER

Celle-ci ne peut pas se limiter au sport. Gagner en relevant des défis personnels, gagner en repoussant ses limites qu'il s'agisse de frontières ou de barrières culturelles. Gagner en misant sur les compétences et sur des relations saines et durables entre parties prenantes d'un même projet !

**Si le V.I.E était une promesse ? Ce serait...****CM : UNE PROMESSE D'ENRICHISSEMENT MUTUEL**

Au sens propre et au sens figuré ! Pour les jeunes un enrichissement en termes d'expériences, de compétences professionnelles car le V.I.E est un booster de carrière. Pour les entreprises, le V.I.E crée de la valeur : il permet de gagner de nouveaux clients et de générer de nouveaux courants d'affaires sur les marchés étrangers.

TC : UNE PROMESSE DE SUCCÈS PARTAGÉS

La mécanique du V.I.E repose sur le partage des succès. Des succès individuels pour les volontaires qui s'engagent. Des succès pour les entreprises qui peuvent déployer leurs stratégies à l'international. Et si c'était cela le sens du V.I.E ? Faire naître un succès collectif de succès individuels.



Si le V.I.E était une destination ? Ce serait...

CM : LE MONDE !

Le V.I.E représente aujourd'hui plus de 120 pays de destination. Comme une invitation à la découverte, le dispositif ouvre les jeunes sur le monde, il forme les citoyens de demain, qui raisonnent à l'échelle globale. Il donne accès à de nouveaux marchés aux entreprises, il contribue de fait au rayonnement de notre pays à l'international.

TC : L'AILLEURS

Et si du désir de l'ailleurs naissait le goût de l'autre ? Le V.I.E est d'abord une promesse d'ouverture tant culturelle qu'économique. S'ouvrir à l'ailleurs, c'est s'enrichir de l'autre. Le temps d'un V.I.E est une respiration autant qu'une inspiration.



Christophe Monnier
Directeur V.I.E Business France



Thomas Chardin
Dirigeant fondateur de Parlons RH





V.I.E : la preuve par les chiffres

Depuis plus de 20 ans, le V.I.E fait converger les intérêts de jeunes talents et d'entreprises désireuses de s'implanter ou de développer leur présence à l'international.

La force du dispositif ? Un partage d'ambitions communes et de valeurs de collaboration, de confiance et de respect d'engagements mutuels.

Garanti et encadré par l'État français, le Volontariat International en Entreprise se développe année après année. En 20 ans, près de 100 000 jeunes et de 8700 entreprises sont parvenus à construire des relations riches de sens et propices aux développements mutuels.

Attractivité et fidélisation des talents, ouverture économique, flexibilité organisationnelle, 61%¹ des entreprises ayant eu recours à un V.I.E pour une mission commerciale ont vu leur chiffre d'affaires augmenter. Une réalité qui explique pourquoi :

- ✓ 81%² des entreprises ayant eu recours au V.I.E déclarent avoir atteint leurs objectifs à l'international.
- ✓ 94%³ des entreprises ayant eu recours au V.I.E se déclarent satisfaites du dispositif.



10 049 V.I.E en poste en mars 2023

Le V.I.E vient de dépasser à nouveau le cap des 10 000 V.I.E en poste, renouant avec ses niveaux de pré-pandémie, et avec une croissance des départs supérieure de 10% à son pic de 2019, ce qui laisse entrevoir de nouveaux succès pour la formule, qui convainc toujours plus de jeunes et d'entreprises.



1 916 entreprises utilisatrices en mars 2023

Par sa simplicité, sa flexibilité et sa promesse de budgets maîtrisés, le V.I.E a déjà été adopté par près de 2 000 entreprises en 2023. Des grands comptes ? Pas seulement ! 75,55% des entreprises engagées dans le V.I.E sont des PME ou ETI.



2 919 offres de mission en ligne

Faire converger les besoins des entreprises et les attentes des talents, c'est la mission de Business France qui a déployé, pour cela, [une plateforme centralisant les offres de mission](#).



121 pays de destination

Si la Belgique, les États-Unis, l'Allemagne, le Canada et l'Espagne composent le TOP 5 des pays d'affectation, le rayonnement du V.I.E ne cesse de s'élargir vers de nouvelles destinations (Papouasie, Vanuatu, Suriname).



77% des jeunes se sont élevés grâce à une mission ambitieuse

Partir en éclaireur, défricher un marché, s'immerger dans une nouvelle réalité de terrain, les talents trouvent une réponse à leurs aspirations grâce au V.I.E.



87% ont développé leur autonomie au travail à l'occasion de leur mission de V.I.E

La confiance accordée et le niveau de responsabilités que les jeunes se voient confier agissent comme un catalyseur de talents. Esprit d'initiative, inventivité, agilité.. les entreprises sont les premières gagnantes de l'autonomie acquise lors du V.I.E.



3 jeunes/4 considèrent le V.I.E comme un dispositif accélérateur de carrière

Parce que les talents se voient confier des missions valorisantes au cours desquelles ils peuvent développer leurs savoir-faire, leur autonomie et leur pratique des langues, leur employabilité est maximisée.



60% des jeunes ayant exercé une mission V.I.E ont développé un attachement à l'entreprise

Confiance, responsabilité, autonomie... Les trois piliers du dispositif contribuent à ce que les talents se sentent reconnus. Une reconnaissance qui se traduit par un affect positif.



1 jeune/2 choisit de poursuivre sa carrière dans l'entreprise pour laquelle il était en mission V.I.E

Des liens durables entre le talent et l'entreprise qui font du V.I.E un véritable outil de recrutement.



77% des jeunes ont toujours une dimension internationale dans leur carrière actuelle

Une fois inscrite dans l'ADN des talents, la faculté d'adaptation à l'international produit des effets durables qui conditionnent l'ensemble de leur carrière.



V.I.E : entre genèse et ambition(s)

Le Volontariat International en Entreprise tire son origine de la Coopération du Service National en Entreprise (CSNE), née au milieu des années 60.

En 1965, le Service National propose aux jeunes appelés de réaliser leur service militaire sous une forme de coopération dans les pays étrangers, au travers d'organisations implantées à l'international et contribuant au rayonnement de la France à l'étranger.

Alors appelé **Coopération du Service National en Entreprise (CSNE)**, ce dispositif s'étend sur une durée de 16 mois.

En 1983, le CSNE s'ouvre au monde de l'entreprise. Il offre l'opportunité à de jeunes appelés du contingent de remplir leurs obligations militaires en apportant leurs compétences au service du développement international des entreprises pendant une durée obligatoire de 16 mois.

Entre 1982 et 2001, 43 000 jeunes français, appelés Coopérants, ont ainsi pu effectuer leur service militaire sous la tutelle professionnelle d'un cadre résidant sur place. Les grandes entreprises s'approprient rapidement le CSNE alors majoritairement réservé aux hommes. Le dernier contingent de 4 500 jeunes ne comptait alors que 70 jeunes femmes.

La loi du 28 octobre 1997 mettant fin au service national obligatoire, cette forme de coopération est repensée sous une forme civile, donnant naissance par la loi du 14 mars 2000 au V.I.E.

Le nouveau programme ainsi créé est ouvert :

- ✓ à tous les jeunes de 18 à 28 ans,
- ✓ aux femmes comme aux hommes,
- ✓ à tous les jeunes issus de l'Espace économique européen (Union européenne, Islande et Norvège).

92%*

des anciens V.I.E
recommandent l'expérience
aux jeunes diplômés



Afin d'accroître son efficacité autant que son attractivité, il est désormais possible de **moduler la période du volontariat entre 6 et 24 mois** en fonction des besoins des entreprises et des aspirations des jeunes volontaires.

Au cours des années 2000 et 2010, le V.I.E a connu une croissance rapide, avec une augmentation constante du nombre de missions proposées et des destinations couvertes.

Dans les années 2010, des améliorations significatives sont apportées au statut et à la rémunération des volontaires, notamment en augmentant les indemnités et en offrant des avantages sociaux.

Entre 2010 et 2020, le programme V.I.E s'est étendu à de nouveaux pays et à de nouveaux secteurs d'activité.

Si la pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur le programme V.I.E, il continue de se développer, avec des ajustements et des adaptations continus, pour répondre aux défis actuels des entreprises et aux attentes des jeunes talents.

Quelles réponses pour les entreprises ?

Saisir l'opportunité d'accélérer votre développement à l'international en maîtrisant les coûts comme les risques, tout en contribuant à offrir des expériences enrichissantes à de jeunes talents. C'est l'esprit qui anime le V.I.E. Le programme répond à vos attentes de :

- ✓ Simplicité d'activation, de gestion et de pilotage,
- ✓ Maîtrise et de transparence budgétaire,
- ✓ Recrutement de talents et de flexibilité RH.



Bon à savoir !

- ✓ 85% des candidats sont issus de formations d'ingénieurs ou commerciales (BAC+5 et plus). Le niveau de diplôme ne constitue pourtant pas un critère d'éligibilité et le V.I.E adresse tous les jeunes diplômés (CAP, Bac +2, Bac + 3, Bachelor, Master).
- ✓ 85% des jeunes parlent couramment anglais ou sont bilingues, avec une expérience à l'international et la maîtrise de plusieurs langues.
- ✓ En février 2023, l'objectif de parité au sein du V.I.E est presque atteint avec 56,49% d'hommes contre 43,51% de femmes !

Quelles promesses pour les jeunes diplômés ?

Découvrir le monde tout en développant ses compétences et en maximisant son employabilité pour demain. C'est la perspective offerte par le V.I.E. Une perspective qui repose sur des promesses :

- ✓ Un dispositif entièrement géré par Business France et encadré par l'Ambassade de France dans le pays d'accueil, pour une sécurité maximale.
- ✓ Une protection sociale garantie et une mission prise en compte dans le calcul des droits à la retraite.
- ✓ Une indemnité mensuelle non imposable, qui dépend du pays de la mission V.I.E (par exemple 1610€ en Tunisie, 2216€ en Espagne, 3777€ à Singapour, 5176€ à New York)

Business France : au service du V.I.E

Business France est l'agence nationale dont l'action concourt à l'internationalisation de l'économie française. Responsable de la gestion et du développement du V.I.E, Business France compte 1 420 collaborateurs, répartis en France et dans 55 pays. L'agence s'appuie sur 74 implantations et un réseau de partenaires, pour couvrir plus de 110 pays.





Promesse n°1

V.I.E : Un accélérateur de votre développement international

Oubliez ce que vous croyez savoir sur le développement d'une entreprise à l'international. Celui-ci n'est pas réservé exclusivement aux très grandes entités.

Si l'on se réfère au [Bilan Export 2021](#) de la Team France Export, **99% des exportateurs sont des PME et des ETI**, avec 144 000 entreprises exportatrices en 2022 dont **81% de PME de moins de 20 salariés**.

En 2021, 721 entreprises ont démarré une activité mesurable à l'international dont plus de la moitié (56 %) sont des micro-entreprises (moins de 10 salariés).

Selon une étude Ipsos de 2022, **61 % des entreprises ayant eu recours au V.I.E ont vu leur business augmenter à l'international**.

Vous pensez vous aussi que le marché hexagonal est trop exigu pour votre entreprise ? Vous estimez que l'international présente les meilleures opportunités d'accélérer le développement de votre activité ? Pour les saisir, il y a le V.I.E !

Pays de destination : c'est vous qui choisissez !

Avec le Volontariat International, **121 pays s'ouvrent à votre entreprise**. Asie, Afrique, Amérique, Europe, Australie, le monde est à vous. Les volontaires agissent en éclaireurs, en émissaires, et assument des missions diverses qui vous permettent de vous lancer vers de nouveaux pays pour offrir un nouvel élan à votre entreprise.



Bon à savoir !

Vous nourrissez de grandes ambitions et vous aimeriez vous lancer simultanément dans plusieurs pays ? Multipliez les offres et engagez-vous dans plusieurs V.I.E sur différentes destinations afin de conquérir le monde !

Nature des missions : c'est vous qui décidez !

- ✓ **développement commercial** (prospection, suivi des ventes, gestion des partenariats).
- ✓ **marketing et communication** (élaboration de la stratégie marketing, organisation d'événements, veille concurrentielle).
- ✓ **gestion de projet** (pilotage, coordination des équipes, suivi de mise en œuvre).
- ✓ **finance et comptabilité** (analyse financière, élaboration des rapports de gestion).
- ✓ **production et logistique** (planification de la production, optimisation des processus, gestion des stocks, suivi des livraisons).

Un V.I.E peut se voir confier différentes missions en fonction des besoins de l'entreprise et des compétences du candidat. Les postes sont multiples. Profitez-en !

Pilotage de la mission : Business France à vos côtés

Pour garantir le succès de la mission confiée au V.I.E tout en s'assurant de son épanouissement personnel, vous êtes accompagné par les équipes de Business France qui effectuent des points d'étapes réguliers et agissent comme un tiers de confiance, un partenaire de la réussite de votre projet de développement international.



Tranche de V.I.E

Delhom Acoustique accélère son développement à l'international

Implantée historiquement dans la région toulousaine, Delhom Acoustique est une PME spécialisée dans l'amélioration acoustique des bâtiments professionnels. Après une première tentative réussie de développement international à Shanghai, Alexandre Crédoz, Directeur Général, a souhaité renouveler l'expérience afin de s'implanter au Vietnam. « *Le premier V.I.E recruté en 2017 a été un vrai succès. L'activité se développant, nous avons décidé de recruter trois autres V.I.E acousticiens* ». Un quatrième recrutement a ensuite été décidé, sur une mission marketing afin de renforcer la pénétration en Chine de Delhom Acoustique. Le projet, initié en 2019 s'appuie désormais sur trois V.I.E chargés du business development, du marketing. « *Ces deux premiers succès nous portent à envisager d'aller nous implanter dans d'autres pays et le V.I.E sera un outil précieux pour y parvenir.* »

Envie d'en savoir davantage ?

[Retrouvez le témoignage dans son intégralité.](#)





Promesse n°2

V.I.E : Une réponse à votre défi d'attractivité des talents

Et si l'on considérait que, pour répondre au défi de l'attractivité de votre entreprise, vous deviez apporter une réponse inspirante aux nouvelles attentes des talents ?

Le V.I.E permet aux jeunes de vivre une expérience professionnelle à l'étranger. Cela représente une opportunité très attractive pour de nombreux jeunes talents qui cherchent à développer leur expérience professionnelle tout en découvrant de nouvelles cultures. C'est l'un des atouts majeurs du V.I.E qui fait non seulement écho aux envies d'ailleurs qui inspirent souvent les plus jeunes, mais constitue aussi une perspective de développer des compétences nouvelles, sur un terrain nouveau et avec un statut protecteur.

Entre quête de sens et responsabilisation, le V.I.E recèle, dans son ADN, une promesse faite aux volontaires de développer des savoir-faire qui serviront durablement leur employabilité future. Comment ? En développant leur capacité à :

- ✓ agir en autonomie,
- ✓ défricher des marchés nouveaux,
- ✓ s'approprier des codes sociaux étrangers.

Entre distance et proximité

Parce qu'ils sont loin de chez eux, les volontaires ont besoin d'un encadrement méthodique. Définition de la mission, points d'étapes réguliers, suivi constants, les succès se bâtissent dans la confiance et dans une proximité facilitée par les moyens techniques aujourd'hui disponibles.

Si 97% des volontaires se disent prêts à recommander le V.I.E à leurs pairs, c'est parce qu'ils y trouvent une réponse à cette ambition de s'accomplir seul mais entouré des autres.



Attirer et retenir

Le V.I.E permet aux entreprises de recruter des talents internationaux. À l'aise avec les langues, fervents adeptes de diversité culturelle, agiles avec des approches comportementales différentes, les volontaires accumulent les expériences autant que les expertises. À ce titre, ils constituent une opportunité pour les entreprises de renforcer leur présence à l'étranger et de tisser un lien durable avec des talents impliqués et reconnaissants d'avoir pu remplir des missions à valeur ajoutée.



Tranche de V.I.E

Plastic Omnium attire et fidélise les jeunes talents

Leader de la mobilité durable et connectée, Plastic Omnium a vu le jour en 1946. L'entreprise, spécialisée dans la production de pièces et systèmes en plastique et en métal pour l'industrie automobile, compte aujourd'hui plus de 33 000 employés répartis dans plus de 40 pays à travers le monde. « *Le V.I.E est un programme qui s'intègre à notre stratégie globale d'attractivité des talents* », confie Virginie Loye, Talent & Organisation Development Director pour Plastic Omnium. Avec 67 V.I.E dans 12 pays (USA, Allemagne, Mexique, Belgique, Slovaquie ou encore en Inde...), Plastic Omnium s'appuie sur le dispositif pour une douzaine de familles professionnelles (Finance, RH, Engineering, Qualité, etc.). « *À nos yeux, le V.I.E est une passerelle. Une passerelle pour toucher les jeunes talents, mais aussi pour proposer à nos stagiaires et alternants, de nouvelles perspectives de carrière* ». Et cela fonctionne : près de 2 volontaires sur 3 restent dans l'entreprise à l'issue du programme. « *Nous mettons tout en œuvre pendant la durée du V.I.E pour nous assurer que les talents s'épanouissent, et qu'à terme, ils prolongent l'aventure à nos côtés soit par le biais d'un contrat permanent dans le pays de mission, soit dans un autre pays* », conclut Virginie Loye.

Les 5 atouts attractivité du V.I.E vus par Camille Navarette, ex-V.I.E pour Kinomé



Kinomé conseille et accompagne depuis 2005 des décideurs publics et privés dans la création et la mise en œuvre de stratégies de développement à haut impact positif pour l'homme et la nature. Depuis 2005, Kinomé a contribué à protéger/planter plus de 6 millions d'arbres, améliorant la vie de plus

de 2 millions de personnes dans plus de 40 pays. En 2018, Camille Navarette s'engageait dans un V.I.E au sein de Kinomé. Elle revient sur les 5 atouts majeurs du V.I.E, tels qu'elle les a vécus.

1 Un cadre et des conditions de travail attractifs

« La Colombie est un pays incroyable que j'ai découvert grâce au V.I.E. J'ai également pu découvrir les pays limitrophes car ma mission m'amenait à m'y déplacer régulièrement. Le tout en bénéficiant du cocon protecteur assuré par Kinomé et par Business France. »

2 Des missions intéressantes

« J'ai véritablement vécu l'opportunité du V.I.E comme un tremplin sur le plan professionnel car j'ai pu développer une très grande autonomie dans l'organisation de mon travail et dans l'accomplissement de mes missions. »

3 Une rémunération avantageuse

« Ce n'était pas mon premier moteur. J'ai d'abord fait le choix de l'entreprise et de la mission, mais celle-ci me permettait d'aborder sereinement le V.I.E et de m'y investir dans de bonnes conditions. »

4 Le développement des compétences et de l'employabilité

« J'ai confirmé ma maîtrise de la langue et développé mon autonomie, mais je pense que le V.I.E m'a également permis de repenser mon savoir-être. S'ouvrir à une nouvelle culture, interagir avec d'autres univers, je pense avoir développé une plus grande faculté d'empathie, plus utile au quotidien que des savoir-faire techniques. »

5 Des perspectives de carrière

« À la fin de mon V.I.E en 2020, mon aventure au sein de Kinomé s'est naturellement prolongée par un CDI. Désormais installée au Mexique, je poursuis mon action au sein de l'entreprise. »

Le conseil de Camille Navarette

« Il est très important que les entreprises s'investissent aux côtés des jeunes talents. La distance suppose de l'autonomie mais cette autonomie n'est pas de l'isolement. Avant mon départ pour la Colombie, j'ai travaillé au sein de Kinomé à Paris et j'ai bénéficié de formations en Leadership Éthique. Lorsque je suis partie à l'étranger, je connaissais les équipes, les rouages de l'entreprise. Tout au long de mon V.I.E, j'ai été en contact, presque au quotidien, avec les équipes de Kinomé. Je ne me suis jamais sentie seule et c'est, je pense, la raison pour laquelle cette aventure m'a semblé si riche. »





Promesse n°3

V.I.E : Un outil flexible et accessible

Engager ou accélérer le développement à l'international d'une entreprise constitue toujours un temps fort. Un moment de vérité qui suppose de focaliser toutes les énergies et tous les talents sur le projet en lui-même. C'est la troisième promesse tenue par le V.I.E, qui a été pensé comme un outil accessible à toutes les entreprises, quel que soit leur niveau de maturité à l'export.

Comment ? En l'accompagnant d'avantages concrets qui allègent la charge administrative autant que financière de l'entreprise, afin de lui permettre de se concentrer sur l'essentiel : la concrétisation du projet et le suivi du bon déroulement de la mission.

Pour aller encore plus loin dans sa promesse de flexibilité, **toute la gestion du V.I.E est déléguée à Business France**. Nos équipes se chargent de piloter la gestion administrative, juridique et sociale du V.I.E sur l'intégralité de la durée de la mission. La gestion déléguée, c'est la possibilité de focaliser vos énergies et savoir-faire sur le cœur de votre projet : le suivi opérationnel de la mission et l'atteinte de tous vos objectifs.

Des avantages pour maîtriser votre budget

La relation contractuelle qui vous unit à Business France dans le cadre du déploiement d'un V.I.E se traduit par une réalité administrative : le jeune talent n'est pas directement comptabilisé dans vos effectifs.

Dès lors, votre entreprise étant libérée de tout lien contractuel avec le volontaire, sa mission n'est pas assujettie à l'ensemble des charges sociales d'un salarié classique.

Par ailleurs, les indemnités qui pourront être versées aux volontaires seront déductibles du résultat de votre entreprise, comme le prévoit le Bulletin Officiel des Impôts 4 C-4-10 n°67 du 13 juillet 2010.



Des aides pour accompagner votre projet

Pour faciliter l'entrée dans la vie active des jeunes talents, autant que pour accroître les chances de succès de votre projet de développement international, différentes aides financières sont à votre disposition.

- ✓ Proposant une Assurance prospection, Bpifrance se propose de couvrir le risque financier lié aux premières phases de la prospection à l'international par votre V.I.E.
- ✓ Dans de nombreuses régions, des aides spécifiques et des subventions permettent d'alléger le coût du V.I.E. Pour découvrir l'ensemble de ces aides régionales, [consultez la carte en ligne](#).



« Pour relever leurs défis, les entreprises ont besoin de visibilité sur leurs budgets. La présence d'aides spécifiques et de subventions régionales contribue à l'adoption du V.I.E. Ces financements régionaux sont précieux tant pour Business France que pour les entreprises ou les jeunes talents. Business France travaille au quotidien à élargir ces partenariats qui participent notamment à l'internationalisation des PME et ETI régionales, et à la mobilité internationale des jeunes talents. »

Christophe Monnier, Directeur du V.I.E, Business France

Envie d'aller plus loin ? La [FAQ de Business France](#) dédiée aux aides pour le V.I.E est à votre disposition !



Tranche de V.I.E

Viel Plastiques se développe à l'export avec le V.I.E

Avec plus de 70 ans d'existence, Viel Plastiques est un acteur de la plasturgie installé à Oyonnax. « À ce jour, l'export représente 10 à 15% de notre activité et nous continuons de nous développer à l'étranger », explique Daniel Viel, Président de Viel Plastiques. Pour ce faire, l'entreprise a eu recours au V.I.E. « Le dispositif nous permet de mettre un pied dans le pays avec des jeunes qui jouent un rôle moteur ! Ils nous représentent, sont très dynamiques et osent aller chercher de nouveaux débouchés ». Viel Plastiques a déjà expérimenté le V.I.E au cours des années 2000 et a fait le choix de renouveler l'aventure. « Nous en avons accueilli deux récemment. L'un en Italie et l'autre aux Pays-Bas », explique Daniel Viel qui considère le V.I.E comme « idéal pour les PME car nous pouvons nous appuyer sur toute la logistique de Business France ». Bénéficiant de l'assurance prospection de Bpifrance et de l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes, « le V.I.E n'impacte pas trop notre trésorerie courante et ces jeunes profils nous ouvrent à nouveaux marchés ! Nous allons tout faire pour les conserver à nos côtés car ils ont fait un énorme travail en amont. »

Envie d'en savoir davantage ?

[Retrouvez le témoignage dans son intégralité.](#)



Bon à savoir

Besoin de savoir si le V.I.E correspond à vos contraintes budgétaires ? Utilisez [le calculateur en ligne](#) pour effectuer une première simulation du projet.





V.I.E :

Un dispositif gagnant-gagnant

Si le V.I.E est en mesure de tenir ses trois promesses fondamentales, c'est parce qu'il constitue un point de convergence des intérêts des jeunes et des entreprises. Un dispositif unique qui crée un cercle vertueux au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.

V.I.E : 100% gagnant pour l'entreprise

Le V.I.E, vu de la fenêtre des entreprises et de la fonction RH, c'est une promesse de flexibilité, d'évolutivité et de pragmatisme organisationnel comme financier !

✓ **Accès à une main-d'œuvre qualifiée**

Le V.I.E permet aux entreprises de recruter des jeunes diplômés hautement qualifiés, en mesure d'apporter des compétences et des connaissances spécifiques dans des domaines clés tels que l'ingénierie, la finance, le marketing, la vente, mais aussi sur des profils plus techniques comme les fonctions technico-commerciales, industrielles ou encore la pâtisserie...

✓ **Coûts réduits, lisibles et maîtrisés**

Le programme V.I.E est soutenu par l'État français, ce qui permet aux entreprises de bénéficier d'un coût réduit pour recruter un jeune talent qualifié et motivé.

✓ **Flexibilité**

Le V.I.E offre aux entreprises une grande flexibilité en termes de durée et de localisation. Les missions peuvent être adaptées aux besoins de l'entreprise, que ce soit pour une courte durée ou pour une mission plus longue, dans un ou plusieurs pays d'une même zone géographique.

✓ **Diversification des talents**

Le V.I.E permet aux entreprises de diversifier leur force de travail en recrutant des jeunes talents de différentes cultures et de différents horizons puisque l'ensemble des jeunes issus de l'Espace économique européens sont éligibles au programme. Une spécificité qui permet aux organisations de développer leur capacité d'innovation et de mieux appréhender la conquête de marchés étrangers.

✓ **Facilitation de l'expansion internationale**

Le V.I.E facilite l'implantation des entreprises à l'étranger en offrant une solution temporaire pour recruter des talents et établir un réseau de contacts commerciaux dans le pays d'accueil.

✓ **Solutions d'hébergement**

Lorsqu'une entreprise est en cours d'implantation dans un pays et qu'elle ne dispose pas encore de locaux en propre, les Chambres de Commerce et d'Industrie françaises à l'étranger (CCIFI), Business France ou d'autres prestataires référencés peuvent accueillir les V.I.E.

V.I.E : 100% gagnant pour les talents

Le V.I.E, vu de la fenêtre des jeunes talents, ce sont des avantages à court, moyen et long terme !

✓ **Acquisition d'une expérience professionnelle internationale**

Le V.I.E permet aux jeunes talents d'acquérir une expérience professionnelle internationale dans leur domaine de compétence. Cela peut aider à enrichir leur CV, à améliorer leurs compétences linguistiques et à développer leur compréhension de la culture ou des affaires internationales.

✓ **Opportunité de travailler dans une entreprise française**

Le V.I.E offre aux jeunes talents la possibilité de travailler pour une entreprise française, ce qui constitue une opportunité attrayante pour ceux qui cherchent à travailler à l'étranger tout en restant en lien avec la France.

✓ **Formation et développement professionnel**

Les entreprises offrant des V.I.E proposent généralement formation et accompagnement pour aider les jeunes talents à s'adapter à leur nouvel environnement de travail et à développer leurs compétences professionnelles.

✓ **Indemnités et avantages sociaux attractifs**

Les jeunes talents qui s'investissent dans un V.I.E bénéficient d'une indemnité attractive ainsi que d'avantages sociaux tels que l'assurance santé et l'assurance rapatriement, la consultation en ligne, le remboursement de frais dématérialisé, la prise en charge de leurs frais de transport vers leur pays de mission ainsi que des frais de bagages.

✓ **Perspective d'embauche à la fin du V.I.E**

Le V.I.E peut également offrir une possibilité d'embauche pour les jeunes talents à la fin de leur mission, soit dans l'entreprise d'accueil soit dans une entreprise française. Un atout employabilité exceptionnel !

Le V.I.E : un prolongement de l'alternance, un tremplin



« En 2022, 837 000⁶ nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés dans les secteurs publics et privés. Un chiffre en progression de 14% par rapport à 2021 qui traduit l'appétence des jeunes comme des entreprises pour ces expériences professionnalisantes. Le V.I.E, loin de s'opposer à l'alternance en constitue plutôt un prolongement. Il la complète et s'inscrit dans une perspective plus globale, un parcours associant l'entreprise et le jeune diplômé allant de l'alternance au CDI. »

Christophe Monnier, Directeur du V.I.E, Business France





V.I.E :

Conseils pour partir sur de bonnes bases !

Le V.I.E est un atout majeur pour ouvrir à votre entreprise les portes de l'international.

Comment ? En vous permettant d'accéder à une base de données de plus de 40 000 profils de talents diplômés, opérationnels, motivés et désireux d'accumuler de nouvelles expériences.

L'une des étapes le plus cruciales de votre projet V.I.E consiste à déposer votre offre en ligne sur [Mon Volontariat International](#).

Pour être attractive, celle-ci doit être aussi pragmatique qu'inspirante. Avant de la rédiger et de la publier, répondez à trois questions essentielles.

1 Quel sens donner à la mission confiée au volontaire ?

65 % des candidats ont entre 25 et 28 ans. S'ils sont jeunes professionnellement, la valeur de leurs compétences est réelle. Vos offres de mission doivent répondre aux aspirations des volontaires et leur ouvrir des perspectives qui donnent du sens à votre projet de V.I.E.

Accomplissement personnel, travail collectif, implication dans un projet global d'entreprise, développement de l'employabilité à long terme, RSE. Inscrivez votre offre dans une dimension qui dépasse le V.I.E.

2 Quels sont les pays ciblés ?

Si les jeunes talents ont des envies d'ailleurs, votre invitation au voyage ne doit certainement pas être circonscrite à des destinations de carte postale. Les volontaires sont d'abord animés d'un désir de se nourrir d'expériences pluriculturelles nouvelles tant sur le plan humain que professionnel. Ciblez les zones géographiques par rapport à votre potentiel de développement et à l'opportunité business qu'elles représentent pour vous et pour le V.I.E.

3 Quels liens souhaitez-vous créer avec le jeune ?

La durée d'un V.I.E est comprise entre 6 et 24 mois, mais la relation à bâtir avec le talent peut s'étendre au-delà de cette durée. Le V.I.E peut être renouvelé une fois pour une durée totale de contrat de 2 ans maximum. Et au-delà ? Les liens tissés avec le V.I.E peuvent perdurer dans le temps

et ouvrent la voie à d'autres missions, d'autres fonctions dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI. Le V.I.E est une invitation au voyage dans l'espace... et dans le temps. Pensez à ouvrir des perspectives dès la rédaction de l'offre !



5 conseils clés pour attirer les talents

Conseil n°1 : Bien rédiger l'offre

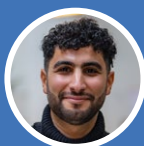
Sortir du lot, attirer les talents en phase avec vos valeurs, vos ambitions, cela passe d'abord par une offre de mission attractive et inspirante.



« Lorsque j'ai souhaité trouver un V.I.E, je n'ai pas cherché par poste ou par entreprise, mais par mots-clés comme : bienveillance, RSE, intelligence. Mon choix s'est porté vers une offre qui contenait ces mots-clés car elle correspondait au sens que je souhaitais donner à mon V.I.E », explique Kevina Mbonyinshuti, V.I.E en Allemagne pour Sanofi.

Conseil n°2 : Faire vibrer le jeune en faisant écho à ses attentes

Chaque talent a ses propres aspirations, ses propres ambitions. La description des missions joue un rôle-clé pour créer la rencontre entre le jeune et votre entreprise.



« Pour moi, le V.I.E a d'abord été une expérience humaine, faite de rencontres incroyables, une expérience professionnelle bien sûr et une expérience culturelle formidable, enfin. Tout ce que j'ai appris à Dubaï pendant mon V.I.E, je le partage aujourd'hui dans mon quotidien en France », Mounir Bouabdellah, ex-V.I.E à Dubaï pour L'Oréal.

Conseil n°3 : Cibler les missions et donner du sens

La définition et la description des missions sont déterminantes pour l'attractivité de votre offre, mais la seule dimension technique du V.I.E ne suffit pas. Sachez donner de l'âme et du sens au projet pour séduire les bons profils.



« L'onboarding des talents est une phase cruciale pour le succès du V.I.E car il faut rassurer les jeunes par rapport à leur intégration dans l'entreprise. Pour cela, il est important de sensibiliser les managers à l'enjeu de valorisation des missions car les volontaires nourrissent des attentes fortes sur le contenu d'emploi qui leur est proposé », recommande Sabine Kopp, Consultante en recrutement V.I.E au sein de Business France.

Conseil n°4 : Ouvrir des perspectives

Les volontaires recherchent autant la découverte de nouveaux horizons que l'agrégation d'expériences et d'expertises favorisant leur employabilité dans le temps.



« Mon choix ne s'est pas porté sur la destination de rêve mais bien sur le V.I.E qui pourrait m'apporter le plus pour l'ensemble de ma carrière », confie Kevina Mbonyinshuti, V.I.E en Allemagne pour Sanofi.

Conseil n°5 : Créer du lien et accompagner

Si les volontaires ont une réelle aspiration à l'autonomie, ils ne recherchent pas l'isolement, bien au contraire. Créer et entretenir des liens entre l'entreprise et les V.I.E à l'étranger est indispensable pour le succès de la mission et l'accomplissement du jeune talent.



« Rester au contact des V.I.E mais aussi favoriser les échanges entre V.I.E au sein d'une même entreprise, permet d'animer d'une certaine façon la communauté des volontaires. Cela contribue à créer, dès le début des missions et pour toute leur durée, un vrai sentiment d'appartenance », estime Sabine Kopp.





V.I.E. : Business France, partenaires de vos succès

Les équipes de Business France sont pleinement mobilisées pour accompagner les entreprises, comme les talents, tout au long du V.I.E.

Préparer le V.I.E

Dès la phase amont de votre projet de V.I.E, Business France vous aide à circonscrire le périmètre de votre programme, à identifier les points de vigilance essentiels et peut vous guider dans la conception de la rédaction d'une offre de mission attractive et inspirante.

Identifier les bons profils

Le V.I.E, c'est la rencontre d'entreprises et de talents. La convergence d'ambitions partagées. La sélection et la mise en relation des candidats et des entreprises figurent parmi les missions que Business France peut, en option, remplir à vos côtés. Après chaque entretien, des bilans détaillés sont rédigés afin de nourrir la réflexion mais aussi de faciliter l'onboarding des talents.

Une présence tout au long du V.I.E.

Veiller au bien-être et à l'épanouissement des jeunes talents tout au long de leur V.I.E, s'assurer en continu du respect du cadre de la mission : les équipes de Business France ont à cœur de créer les conditions d'un succès mutuel et réciproque. Pilotage des missions sur le plan administratif, accompagnement des jeunes et des entreprises pour vous conseiller et vous orienter, Business France met à votre disposition un interlocuteur unique tout au long de votre programme.

Mobilisé en toutes circonstances

Baisse de moral du volontaire, incompréhension, difficulté administrative, accident... À tout moment les équipes de Business France se mobilisent et s'impliquent pour accompagner, guider, conseiller et, finalement, lever freins et frictions qui peuvent intervenir tout au long de la mission. Une présence rassurante pour les volontaires, leurs familles et les décideurs RH.

Business France : un tiers de confiance qui rassure

Avec ses 1420 collaborateurs dont 650 en France et 770 à l'étranger, et un réseau de partenaires qui permet de couvrir plus de 110 pays, Business France contribue au quotidien à mobiliser les jeunes talents au service des entreprises françaises à l'international. Une posture de tiers de confiance qui rassure !



Tranche de V.I.E

Roquette confie les recrutements de V.I.E à Business France

Entreprise agro-industrielle française, leader mondial des ingrédients d'origine végétale, pionnier des protéines végétales et fournisseur majeur d'excipients pharmaceutiques, Roquette est un groupe industriel dont le programme V.I.E a débuté en janvier 2022. L'ambition : créer un vivier de jeunes talents susceptibles d'intégrer durablement l'entreprise à l'issue de leur expérience internationale. « *Le V.I.E nous permet également de brasser les générations au sein de notre organisation et d'attirer des talents motivés, impliqués, désireux de se forger de nouvelles expériences* », confie Mathilde Lemoine, International Mobility HR Partner pour Roquette. Avec 7 V.I.E actifs et d'autres à venir, Roquette a bénéficié de l'accompagnement de Business France. « *Nous avons décidé d'externaliser intégralement le recrutement de nos V.I.E auprès de Business France. Ce choix nous permet de gagner un temps précieux* », précise Mathilde Lemoine qui apprécie notamment de pouvoir compter sur un interlocuteur unique. Identification des profils, présélection des talents, rédaction d'une synthèse post-entretien, « *Business France nous apporte un concours précieux pour préparer et faciliter l'intégration des V.I.E dans les équipes des managers locaux* ».





À propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.

Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de près de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 55 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires. Depuis janvier 2019, dans le cadre de la réforme du dispositif public d'accompagnement à l'export, Business France a concédé l'accompagnement des PME et ETI françaises à des partenaires privés sur les marchés suivants : Belgique, Hongrie, Maroc, Norvège, Philippines et Singapour.

Remerciements

Merci aux entreprises qui ont accepté de nous apporter leur témoignage dans le cadre de la réalisation de ce livre blanc.

Merci aux V.I.E et ex-V.I.E pour le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer et la sincérité de leur démarche.

Contacts

Vous souhaitez en savoir plus sur le V.I.E ou lancer un projet ?

Rendez-vous sur : <https://www.businessfrance.fr/vie>



infovie@businessfrance.fr



[Business France](#)



[@businessfrance](#)



Ouvrage réalisé en collaboration avec Parlons RH, l'agence marketing de la fonction RH

www.parlonsRH.com